

FORMATION

« MISE EN ŒUVRE DES PORTES AUTOMATIQUES PIETONNES »

Fiche technique	
Publics concernés	Installateurs et/ou techniciens poseur de portes automatiques piétonnes
Objectif	<p>Ce module traite de l'installation et de la maintenance de tous types de portes automatiques piétonnes quel que soit le type de bâtiment et la cinématique (battante, coulissante, tournante), en travaux neufs comme en rénovation.</p> <p>Cette formation vous apportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des généralités sur les normes et réglementation applicables aux portes automatiques piétonnes - Les exigences minimales pour une installation conforme - Les règles d'entretien, maintenance et sécurité de ces produits - Une préparation au passage du CQP "installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes"
Les séquences de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Portes et portails : Généralités - Maintenance des portes et portails et des rideaux métalliques - Guide maintenance
Les outils	<ul style="list-style-type: none"> - Cours - Quizz d'auto formation - Evaluation de connaissances
Tarif :	<ul style="list-style-type: none"> - Adhérent : 50€ ht - Public : 70€ ht <p>Cf Grille tarifaire www.bmetalformation.fr</p> <p><i>Demandez un devis personnalisé formation + CQP</i></p>

